

Aide Individuelle au Transport (AIT)

Année 2026-2027

Modalités d'attribution

L'aide au transport scolaire concerne les familles, qui en l'absence totale ou partielle de service de transport organisé, assurent eux-mêmes le transport de leurs enfants entre :



- Leur domicile et l'établissement scolaire de l'enfant. La distance doit être supérieure à 3 km ;
- Le point d'arrêt le plus proche de leur domicile vers l'établissement scolaire fréquenté. La distance doit être située à plus de 3km du domicile.

L'AIT s'applique aux élèves ayant-droit, domiciliés sur le ressort territorial du SMTUT, et scolarisés dans leur établissement de secteur.

Une seule aide en voiture particulière est versée aux familles :

- Ayant plus d'un enfant fréquentant le même établissement scolaire
- Ou fréquentant plusieurs établissements situés sur la même commune
- Ou se rendant au même point d'arrêt

Pour les parents répondant aux conditions de garde alternée, il est possible de percevoir un ½ paiement chacun.

- Prise en charge quotidienne : le montant de l'AIT est fixé à 260€ / année scolaire
- Prise en charge garde alternée : le montant de l'AIT est fixé à 130€ / année scolaire
- Prise en charge des élèves internes* : le montant de l'AIT est fixé à 70€ / année scolaire

**les élèves internes bénéficient d'une carte de transport annuelle du réseau urbain SMTUT lorsque leur établissement est situé sur le ressort territorial du SMTUT.*



Demande d'Aide au Transport Scolaire

A retourner au SMTUT - 47 Avenue du Général de Gaulle 63300 THIERS ou par mail : transportscolaire@stutb.fr

Pièces obligatoires : RIB du déclarant et formulaire de demande d'aide complété et signé.

Date limite de retour : 30 septembre 2026

Elève : Remplir un Formulaire par enfant concerné

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Code postal : Commune :

Scolarité :

Etablissement scolaire : Classe :

Régime : Demi-pensionnaire Interne

Mode de déplacement :

Utilisation du véhicule personnel

En l'absence de ligne de transport permettant de se rendre à l'établissement scolaire : indiquez la distance entre votre domicile et l'établissement scolaire :km

ou

Point d'arrêt situé à plus de 3 km du domicile : indiquez la distance entre votre domicile et le point d'arrêt :km

Représentant légal : Préciser Père Mère Tuteur

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Commune :

Mail : Téléphone :

Je certifie l'exactitude des renseignements indiqués sur le présent imprimé sachant que toute fraude pourra entraîner le rejet de ma demande ou retrait de l'AIT.

Je certifie avoir pris connaissance du règlement des transports scolaires SMTUT.

A remplir obligatoirement par l'établissement scolaire

Je confirme la scolarité et le régime de l'élève

Scolarisé en classe de :

Dans l'établissement scolaire de :

Cachet et signature du chef d'établissement
ou de son représentant légal ou joindre le
certificat de scolarité

